

Formation en partenariat : Croix Rouge

Qui est la Croix Rouge ?

À travers son département Formipro, la Croix-Rouge de Belgique met son expérience de terrain au service des entreprises, des institutions et des professionnels en proposant des formations dispensées par des formateurs expérimentés et conformes aux exigences légales en vigueur.

La Croix-Rouge de Belgique intervient sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, couvrant les régions francophones et germanophones de Wallonie ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale (en langue française, anglaise ou allemande).

La Croix-Rouge de Belgique adapte sa pédagogie en cas de demande spécifique par rapport à une thématique, à un public professionnel particulier et garantit un contenu d'apprentissage de qualité.

Quelles formations ?

- Formation de base en secourisme d'entreprise (15 ou 18 heures)
- Recyclage annuel du secouriste d'entreprise (4 ou 6 heures)
- Personne désignée (6 heures)
- Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) avec utilisation du Défibrillateur Externe Automatique (DEA)
- Brevet Européen des Premiers Secours (BEPS) (12 heures)
- Formations sur mesure
- Safety Day, Ateliers, Teambuilding, ...

Les avantages ?

Une remise de 10 % est accordée aux entreprises de la SCP 149. Utilisez le code VOLTA10 lors de votre inscription.

Inscriptions

Rendez-vous sur le site [Formations Croix-Rouge](https://www.formations.croix-rouge.be), choisissez votre formation (inter/intra), votre lieu et date de formation.

Plus d'infos

Pour toute information complémentaire ou demande de devis :

- Téléphone : 081 77 13 00
- E-mail : formipro@croix-rouge.be
- Site internet : www.formations.croix-rouge.be

Scannez le QR-code
pour plus d'infos !



CROIX-ROUGE
de Belgique 

